

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, tenue au 91, chemin des Fondateurs, le 7<sup>e</sup> jour du mois de mai 2018, à dix-neuf heures, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents Mmes les conseillères Hélène Cummings et Ève Darmana et MM. les conseillers Jacques Bissonnette, Marc Perras, Mark D. Goldman et Michel Richard formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Jean Pierre Monette.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018**

### **1. ADMINISTRATION**

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance ordinaire;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018;
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 avril 2018;
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 avril 2018;
- 1.6 Acceptation des comptes;
- 1.7 Présentation du rapport financier 2017;
- 1.8 Appui pour l'ouverture du magasin général lors des jours fériés;
- 1.9 Appui à l'organisme Coalition Minerve;
- 1.10 Information se rapportant à l'administration.

### **2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 2.1 Information se rapportant à la sécurité publique.

### **3. TRANSPORTS**

- 3.1 Achat d'une benne pour le Service des travaux publics;
- 3.2 Information se rapportant aux transports.

### **4. HYIÈNE DU MILIEU**

- 4.1 Adoption d'une politique de la collecte des ordures sur les chemins privés;
- 4.2 Approbation du plan révisé pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et de chaussées;
- 4.3 Information se rapportant à l'hygiène du milieu.

### **5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 5.1 Modification à la résolution 2017.12.270 concernant la demande de modification au schéma d'aménagement pour le projet Nominerve;
- 5.2 Information se rapportant à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire.

### **6. LOISIRS ET CULTURE**

- 6.1 Achat d'équipements sonores;
- 6.2 Engagement des préposées à l'accueil de la réserve faunique et du bureau d'information touristique;
- 6.3 Croix de chemin;
- 6.4 Information se rapportant aux loisirs et à la culture.

**7. VARIA**

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**1. ADMINISTRATION**

(1.1)  
**2018.05.113 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Le quorum étant constaté, il est 19 h.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance ordinaire du 7 mai 2018 soit ouverte.

ADOPTÉE

(1.2)  
**2018.05.114 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2018 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(1.3)  
**2018.05.115 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018.

ADOPTÉE

(1.4)  
**2018.05.116 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2018**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 avril 2018.

ADOPTÉE

(1.5)  
**2018.05.117 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2018**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings

APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 avril 2018.

ADOPTÉE

(1.6)  
2018.05.118

### ACCEPTATION DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver le paiement des comptes pour un montant total de 101 095,71 \$.

ADOPTÉE

(1.7)  
2018.05.119

### PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2017

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter le rapport financier annuel et le rapport du vérificateur pour l'année 2017, tel que présenté par monsieur Patrice Forget de la firme Amyot Gélinas, SENC.

REVENUS	RÉALISATIONS	
	2016	2017
Taxes	3 528 996 \$	3 558 850 \$
Paiements tenant lieu de taxes	89 343 \$	89 826 \$
Transferts	454 828 \$	494 275 \$
Services rendus	243 626 \$	340 783 \$
Imposition de droits	205 631 \$	158 294 \$
Amendes et pénalités	29 050 \$	23 027 \$
Intérêts	18 947 \$	24 629 \$
Autres revenus	257 634 \$	490 797 \$
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 828 055 \$</b>	<b>5 180 581 \$</b>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RÉALISATIONS	
	2016	2017
Administration générale	865 311 \$	897 509 \$
Sécurité publique	559 742 \$	576 677 \$
Transport	1 486 857 \$	1 563 696 \$
Hygiène du milieu	474 702 \$	740 724 \$
Santé et Bien-être	5 500 \$	2 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	160 192 \$	163 976 \$
Loisirs et culture	585 769 \$	508 464 \$
Frais de financement	61 157 \$	47 564 \$
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 199 230 \$</b>	<b>4 501 110 \$</b>
	2016	2017
Remboursement de la dette à long terme	325 278 \$	486 560 \$
Produit de cession		
Perte de cession	-11 429 \$	-95 052 \$
Réduction de valeur	-124 225 \$	-137 465 \$
Activités d'investissement	182 506 \$	262 793 \$
Surplus (déficit) accumulé non affecté	-71 125 \$	-11 854 \$

Surplus accumulé affecté	-147 587 \$	-212 248 \$
Réserve financière et fonds réservés	40 994 \$	38 335 \$
	194 412 \$	331 069 \$
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>434 413 \$</b>	<b>348 402 \$</b>

ADOPTÉE

(1.8)  
2018.05.120

**APPUI POUR L'OUVERTURE DU MAGASIN GÉNÉRAL LORS DES JOURS FÉRIÉS**

CONSIDÉRANT que l'ouverture du magasin général lors des jours fériés sera appréciée par les contribuables de La Minerve;

CONSIDÉRANT que dans la municipalité de La Minerve on y retrouve qu'un seul magasin général d'alimentation;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'appui est nécessaire pour le ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation du Québec.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
 APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman  
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'appuyer la demande du Marché Bruneau et Frères inc. pour l'ouverture du magasin général lors des jours fériés.

ADOPTÉE

(1.9)

**APPUI À L'ORGANISME COALITION LA MINERVE**

Reporté à une séance ultérieure

(1.10)

**INFORMATION SE RAPPORTANT À L'ADMINISTRATION**

**2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

(2.1)

**INFORMATION SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**3. TRANSPORTS**

(3.1)  
2018.05.121

**ACHAT D'UNE BENNE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT l'acquis d'un nouveau camion 10 roues pour le Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT qu'une benne est nécessaire pour le bon fonctionnement de ce véhicule.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
 APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'une benne pour un montant de 19 860,31 \$, plus les taxes applicables.

Cette dépense sera financée à même le fonds de roulement à compter de 2019, en versements égaux, pour une période de 5 ans.

ADOPTÉE

(3.2) **INFORMATION SE RAPPORTANT AUX TRANSPORTS**

**4. HYGIÈNE DU MILIEU**

(4.1)  
**2018.05.122 ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR LA COLLECTE DES ORDURES SUR LES CHEMINS PRIVÉS**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de La Minerve désire établir une politique sur la collecte des ordures sur les chemins privés, suite à la demande de contribuables.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
APPUYÉ par le conseiller Michel Richard  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter une politique sur la collecte des ordures sur les chemins privés sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

(4.2)  
**2018.05.123 APPROBATION DU PLAN RÉVISÉ POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES**

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à la firme N. Sigouin Infra-conseils pour effectuer la mise à jour du plan révisé d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

CONSIDÉRANT le dépôt du plan révisé d'intervention numéro MIN-17-01 en date du 6 avril 2018.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
APPUYÉ par la conseillère Hélène Cummings  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter le plan d'intervention révisé pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées en date du 6 avril 2018 et portant le numéro MIN-17-01, et qu'il soit déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

(4.3) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'HYGIÈNE DU MILIEU**

**5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

(5.1)  
2018.05.124

**MODIFICATION À LA RÉOLUTION 2017.12.270 CONCERNANT LA DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT POUR LE PROJET NOMINERVE**

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2017, le conseil de la Municipalité de La Minerve a adopté la résolution 2017.12.270 demandant à la MRC des Laurentides de modifier le schéma d'aménagement révisé afin de changer l'affectation Forestières F-22-1 en affectation Résidentielles et touristique RT-22-1;

CONSIDÉRANT les demandes de la MRC des Laurentides par sa résolution 2018.02.7388, notamment, de corriger le 7<sup>e</sup> considérant de la résolution 2017.12.270.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana  
APPUYÉ par la conseillère Hélène Cummings  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De modifier la résolution 2017.12.270 de la Municipalité de La Minerve en retirant le 7<sup>e</sup> considérant et le remplacer par ce qui suit :

« CONSIDÉRANT que pour réaliser le projet tel que soumis, il y aurait lieu de changer l'affectation actuelle du secteur concerné par le projet Nominerve. »

ADOPTÉE

(5.2)

**INFORMATION SE RAPPORTANT À L'URBANISME ET À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**6. LOISIRS ET CULTURE**

(6.1)  
2018.05.125

**ACHAT D'ÉQUIPEMENTS SONORES**

CONSIDÉRANT que la location d'équipements sonores est requise pour la réalisation de plusieurs activités dans la municipalité;

CONSIDÉRANT le coût élevé de la location de ces équipements.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'équipements sonores de Steve's Music Store, au montant de 7 365,00 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

(6.2)  
2018.05.126

**ENGAGEMENT DES PRÉPOSÉES À L'ACCUEIL DE LA RÉSERVE FAUNIQUE ET DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de La Minerve a renouvelé le contrat de service avec la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) pour l'opération d'un poste d'accueil;

CONSIDÉRANT que la Municipalité veut également donner un service d'information touristique.

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
APPUYÉ par la conseillère Hélène Cummings  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'engager, pour l'accueil de la réserve faunique de Papineau-Labelle et pour le bureau d'information touristique de La Minerve, madame Danielle Brisson en tant que préposée et responsable, au taux horaire de 17,82 \$ plus 6% de vacances, madame Andrée Boulanger en tant que préposée au taux horaire de 15,47 \$ plus 6% de vacances, et madame Carole Bousquet au taux horaire de 14,00 \$ plus 4% de vacances, et ce, pour l'année 2018.

ADOPTÉE

(6.3)

**2018.05.127**

**CROIX DE CHEMIN**

CONSIDÉRANT que la municipalité veut protéger son patrimoine culturel.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
APPUYÉ par le conseiller Michel Richard  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à émettre un chèque au montant de 80 \$ à chaque responsable de croix de chemin pour l'achat de fleurs, engrais et autres.

ADOPTÉE

(6.4)

**INFORMATION SE RAPPORTANT AUX LOISIRS ET À LA CULTURE**

**7. VARIA**

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

(9.)

**2018.05.128**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 40.

ADOPTÉE

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Jean Pierre Monette  
Maire

Je soussignée, certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2018.05.118, 2018.05.121, 2018.05.125, 2018.05.126, 2018.05.127.

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière